



Documents à fournir

Pays : **Liban**

Visa Affaires

Les dépôts de demande de Visa se font sur RDV auprès du Consulat (Paris ou Marseille)

- Un passeport original** sans visa ou tampon d'Israël, signé et valable au moins 6 mois + Une photocopie de la page des données du passeport.
- Un formulaire** dûment complété et signé.
- Une photo** couleur format "identité" de face.
- Une lettre d'invitation** de vos correspondants indiquant le motif, la durée du séjour, les coordonnées du correspondant et la prise en charge des frais de séjour et de déplacement
- Un **certificat d'immatriculation** de la société invitante au **registre du Commerce** libanais
- Une lettre de votre société** indiquant le motif, la durée du séjour, les coordonnées du correspondant et la prise en charge des frais de séjour et de déplacement.
- Justificatif de domicile** récent (copie de quittance de loyer, ou dernière facture edf).
- Justificatif de ressources** (copie des 3 dernières fiches de paie ou 3 derniers relevés de compte bancaire).
- Une Copie du **billet d'avion** A/R.
- Une copie de la **réservation d'hôtel**.
- Une copie de la carte de séjour pour les personnes non-européennes ainsi qu'un justificatif de domicile pour les personnes non françaises.